

Forum de discussion sur le thème

«Intérêts réciproques de la pédiatrie spécialisée et de la SSP»

Michael Grotzer, Zurich

En date du 28 avril 2004, le comité de la section hospitalière a organisé un forum de discussion avec des représentants des spécialités pédiatriques (formations approfondies, titre FMH, ainsi que les groupes d'intérêts) et des médecins chefs des hôpitaux pédiatriques. Avant cette rencontre, toutes les spécialités pédiatriques ont reçu, par le biais de leurs représentants, un questionnaire leur demandant quelles sont leurs attentes par rapport à la SSP.

26 spécialistes pédiatres de divers domaines spécialisés et diverses fonctions ont participé à cette enquête. Des discussions très animées, critiques mais également très constructives ont eu lieu.

Après les mots de bienvenue de Urs Hunziker et l'introduction par Michael Grotzer, les résultats du sondage ont été présentés (83 questionnaires ont été retournés). Un jugement plutôt critique a été porté sur la représentation des intérêts des spécialités dans le cadre de la SSP, sur la communication entre la SSP et les spécialités, sur le manque de soutien dans le cadre du Tarmed et sur les possibilités restreintes de participation active au Congrès annuel.

Roger Lauener (allergologue/immunologue), Markus Weissert (neuropédiatrie), Peter Bähler (gastro-entérologie) et Joëlle Günthard (cardiologie, in absentia) ont présenté les attentes de leur groupe de spécialistes face à la SSP.

Ensuite, Michaël Hofer présenta la réforme des structures prévue, dont les buts principaux sont la meilleure promotion de la pédiatrie en Suisse, la simplification des structures, l'augmentation de l'efficacité et la professionnalisation des activités de la SSP. Le but est d'aspirer à une société sans division en deux sections, tout en conservant les acquis de l'organisation actuelle. Par la formation d'un pool de délégués à caractère consultatif et avec un droit d'initiative, la représentation des intérêts de tous les grou-

pements (spécialités, groupements régionaux, etc.) devrait être améliorée. Dans le pool des délégués, les présidents des diverses sociétés de spécialistes seraient représentés par leur président.

Les points suivants ont été discutés:

1. **Qu'attendent les spécialistes de la SSP:** (1) la représentation des intérêts des enfants et adolescents; (2) la représentation des intérêts par rapport aux spécialités adultes en ce qui concerne la qualité de la formation continue, la reconnaissance professionnelle, la mobilité et le revenu; (3) la représentation des intérêts généraux des pédiatres.
2. **Quelle pédiatrie souhaitons-nous?** Il faudrait aspirer à une pédiatrie optimale globale, incluant les spécialités. Les enfants, adolescents et familles devraient rester au centre de la préoccupation du pédiatre. La communication devrait être optimale entre les différentes professions de la santé en pédiatrie.
3. **Activité politique de la SSP:** Elle est nécessaire. Dans ce domaine, un certain retard est à rattraper; des coalitions devraient être formées, selon différents thèmes, avec d'autres groupements en dehors de la SSP; de la créativité est requise.
4. **La représentation des spécialistes dans le cadre de la SSP:** Celle-ci devrait être favorisée par un représentant des spécialistes au comité. La réforme des structures doit absolument être soutenue. Le pool des délégués prévu, dans lequel tous les présidents des sociétés de spécialités sont représentés, serait un nouvel élément, permettant une représentation de leurs intérêts et une amélioration de la circulation des informations. Par ailleurs, une réunion des présidents des sociétés de spécialistes devrait être organisée lors du congrès annuel de

la SSP. Il a été proposé que le représentant des spécialistes au comité soit responsable de l'agenda.

5. **La communication devrait être améliorée dans les deux sens:** Les efforts du team rédactionnel de Paediatrica furent soulignés. En plus de leur publication dans Paediatrica, des informations importantes devraient être choisies par le représentant des spécialistes au sein du comité, pour être envoyées directement aux représentants des sociétés de spécialistes. Dans ce cadre, il est important que les groupes de spécialistes remettent à jour régulièrement les listes de leurs représentants (comité, ...). Les sites Internet existant des sociétés de spécialistes devraient avoir un lien avec le site de la SSP.
6. **Congrès annuel de la SSP:** Pour aider à l'organisation de la partie scientifique du congrès annuel, un comité scientifique devrait être mis en place. Celui-ci fixerait clairement des stratégies afin que les sociétés de spécialistes reçoivent le temps et l'espace nécessaires pour se présenter. Le contenu de ces sessions de spécialités devrait s'adresser aux pédiatres généralistes.
7. **Tarmed:** La SSP devrait servir de plateforme de communication et offrir un support politique. Le travail de lobbying doit toutefois être fait par les sociétés de spécialistes adultes. Pour le Tarmed, le contact avec les groupes de spécialités adultes semble être le plus utile et est, en général, considéré comme très positif.
8. **Cotisations annuelles:** Les cotisations sont considérées comme élevées. Pour cette raison, il est demandé à la SSP d'évaluer des possibilités d'augmentation des prestations offertes (par ex. par un abonnement à l'European Journal of Paediatrics à un prix spécial).
9. **Formation continue et formation post-graduée:** En ce qui concerne la formation, une participation de la SSP est souhaitée dans le sens d'un soutien politique des professeurs d'universités. La transmission du savoir des spécialistes doit être garantie. Une participation de la SSP dans le cadre de la formation continue est également désirée. La SSP doit offrir

une plate-forme de communication et des efforts doivent être faits afin de promouvoir la relève. En ce qui concerne la formation post-graduée, beaucoup de points ne sont pas encore clairs. Dans ce domaine, ce sont surtout les sociétés de spécialistes qui jouent un rôle central.

Les participants ont évalué très positivement le contenu et le climat de cette rencontre. Le comité de la section hospitalière de la SSP se réjouit d'avoir offert une plate-forme qui a permis l'échange d'idées importantes et de faire des propositions d'améliorations réalisables.

Correspondance:

PD Dr. med. M. Grotzer
Abteilung Onkologie
Universitäts-Kinderklinik
Steinwiesstrasse 75
8032 Zürich

Diskussionsforum zum Thema

«Gegenseitige Interessen der spezialisierten Pädiatrie und der SGP»

Michael Grotzer, Zürich

Am 28. April 2004 hat der Vorstand der Sektion Klinik ein Diskussionsforum mit Vertretern pädiatrischer Subspezialitäten (Schwerpunkte, FMH-Titel sowie Interessengruppen) und Klinik-Chefs organisiert. Vor dieser Tagung wurde allen pädiatrischen Subspezialisten über ihre Vertreter ein Fragebogen gesandt mit Fragen betreffend Befindlichkeit in Bezug auf die SGP.

Teilgenommen haben 26 pädiatrische Subspezialisten unterschiedlicher Fachgebiete und unterschiedlicher Funktionen. Es kam zu angeregten, kritischen, aber auch sehr konstruktiven Diskussionen.

Nach Begrüssung durch Urs Hunziker und einer Einführung durch Michael Grotzer wurden die Resultate der Umfrage (83 retournierte Fragebogen) vorgestellt. Mehrheitlich kritisch beurteilt wurden unter anderem die Interessenvertretung der Subspezialisten innerhalb der SGP, die Kommunikation zwischen SGP und Subspezialitäten, die mangelnde Unterstützung bei Tarmed und die geringen Mitgestaltungsmöglichkeiten bei der Jahresversammlung.

Roger Lauener (Allergologie/Immunologie), Markus Weissert (Neuropädiatrie), Peter Bähler (Gastroenterologie) und Joëlle Günt-hard (Kardiologie, in absentia) referierten über die Befindlichkeit ausgewählter Subspezialistengruppen.

Michaël Hofer präsentierte im Anschluss die geplante Strukturreform, deren Hauptziele die bessere Förderung der Pädiatrie in der Schweiz, die Vereinfachung der Strukturen, die Erhöhung der Effizienz und die Professionalisierung der Tätigkeiten der SGP sind. Unter Erhalt der Errungenschaften der bisherigen Organisationsform soll eine Gesellschaft ohne Unterteilung in zwei Sektionen angestrebt werden. Durch die Bildung eines Delegiertenpools mit konsultativem Charakter und Initiativrecht soll die Interessenvertretung aller Gruppierungen (Subspezialitäten, kantonale Gesellschaften etc.) verbessert

werden. Interessenvertreter der Subspezialitäten im Delegiertenpool wären die Präsidenten der jeweiligen Fachgesellschaften.

Über folgende Punkte wurde diskutiert:

1. **Erwartungen der Subspezialisten an die SGP sind:** (1) Vertretung der Interessen der Kinder und Jugendlichen; (2) Vertretung der Interessen gegenüber Erwachsenen spezialisten in Bezug auf Weiterbildungsqualität, fachliche Anerkennung, Mobilität und Einkommen; (3) Vertretung der allgemeinen Interessen der Pädiater.
2. **Welche Pädiatrie wollen wir?** Anzustreben ist eine optimale, ganzheitliche Pädiatrie inkl. den pädiatrischen Subspezialitäten. Kinder, Adoleszente und Familie sollen im Zentrum stehen. Zwischen den unterschiedlichen Anbietern von Pädiatrie soll optimal kommuniziert werden.
3. **Politische Aktivität der SGP** ist ein Muss. Hier besteht Nachholbedarf; themenspezifisch sollen Koalitionen eingegangen werden mit Gruppierungen ausserhalb der SGP, Kreativität soll stattfinden.
4. **Die Interessenvertretung der Subspezialisten innerhalb der SGP** soll gefördert werden durch einen deklarierten Vertreter im Zentralvorstand. Die Strukturreform soll unbedingt unterstützt werden. Der vorgesehene Delegiertenpool, in dem sämtliche Präsidenten der Subspezialisten-Fachgesellschaften vertreten sind, wäre ein neues Gefäss, durch das Interessenvertretung und Informationsfluss verbessert werden könnten. Vorgeschlagen wurde zudem eine Zusammenkunft der Präsidenten der Fachgesellschaften anlässlich der SGP-Jahresversammlung. Verantwortlich für die Agenda wäre der Subspezialistenvertreter im Zentralvorstand.